

Domaine Droit, économie, gestion Mention Direction de projet ou établissements culturels Parcours-type Management et droit des organisations et des manifestations culturelles

RNCP31582 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	340, 320, 310
Code(s) ROME	E1107, L1302, L1303, K1401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université d'Aix Marseille (AMU)

<http://www.univ-amu.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le parcours-type « Management des organisations et des manifestations culturelles » s'adresse aux individus désirant acquérir des compétences juridiques et managériales dans le secteur culturel. C'est une formation complète qui s'articule autour d'interventions d'universitaires et de professionnels de la culture et de l'événementiel. Les diplômés interviennent dans les activités suivantes :

- gestion et administration des organisations culturelles publiques et privées,
- gestion de projets culturels,
- production et diffusion culturelle (arts vivant, audiovisuel, valorisation du patrimoine, événementiel),
- gestion de la communication et des relations avec les publics,
- gestion et administration d'un service mécénat et partenariats.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'objectif est de former de futurs managers, cadres du secteur culturel et événementiel et de ses organisations (publiques et/ou privées). Il s'agit de donner aux diplômés des méthodes de travail afin d'être rapidement opérationnels sur le terrain et d'acquérir des savoirs et des savoir-faire liés directement aux spécificités du monde des organisations culturelles et événementielles.

A l'issue de la formation, les compétences détenues par le diplômé sont les suivantes :

1. s'approprier un environnement professionnel en mutation : connaissances et compréhension du secteur d'activité, de ses logiques économiques, sociales, juridiques et institutionnelles ;
2. assurer les principales fonctions de gestion des organisations culturelles : pilotage stratégique et marketing des organisations culturelles et événementielles, gestion financière, budgétaire et comptabilité, gestion des risques, droit de l'entreprise culturelle ;
3. coordonner les interactions avec les parties-prenantes plurielles : management des RH, communication culturelle, relations avec les publics, et relations aux médias, droits sociaux des artistes et droit de la propriété

littéraire et artistique, partenariats extérieurs, logiques de mutualisation et de collaboration ;

4. conduire des projets culturels : approche territoriale de grands projets culturels, organisation et financements d'événements culturels, montage de dossiers, management de projets (faisabilité, mise en œuvre, jeu de simulation) ;
5. communiquer en langue anglaise (comprendre, lire, parler, échanger).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Spectacle vivant (création, production, diffusion)

- salles de spectacles, publiques ou privées
- festivals
- manifestations culturelles récurrentes en France ou à l'étranger

Industries créatives (édition, production, diffusion)

- industries culturelles (édition littéraire, phonographique, cinéma, audiovisuel, publicité...)
- arts visuels (plastique, numérique...)
- événementiel (arts vivants, mode, tourisme...)

Patrimoine (gestion, valorisation)

- musées
- sites historiques

Organisations institutionnelles

- Ministère de la culture et de la communication, DRAC
- services culturels des collectivités territoriales
- services de différents ministères et ambassades (culture, éducation, social)
- alliances françaises

Société civile

- sociétés civiles au service des artistes (SACEM, SACD, SPEDIDAM, ADAMI...)
- associations (nationales et internationales)
- ONG

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Gestion et administration des organisations culturelles, notamment :

- administrateur ou assistant administrateur de structures culturelles
- gestionnaire (RH, Audit, finance, Marketing, Stratégie, S.I.)
- chargé d'administration et de production
- consultant en ingénierie culturelle
- chargé de mission de la fonction publique (services culturels des collectivités publiques)

Gestion de projets culturels, notamment :

- chef de projets culturels
- chargé de mission dans l'événementiel culturel
- chargé de production, diffusion, développement

Production et diffusion culturelle, notamment :

- administrateur de production dans le spectacle
- attaché de production audiovisuelle
- agent de développement des actions culturelles
- chargé de diffusion de spectacles

Gestion de la communication et des relations avec les publics, notamment :

- responsable de service communication ou relations publiques
- attaché de presse
- chargé de communication
- chargé de médiation et de communication
- chargé de relations avec les publics

Gestion et administration d'un service mécénat et partenariats, notamment :

- responsable de service Mécénat, recherche de partenariats et de financements
- chargé de partenariats
- attaché de développement de la stratégie mécénat

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 452 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 179
Jugés difficiles à recruter	12 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury composé de 50 % d'enseignants et 50 % de professionnels

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Jury composé de 50 % d'enseignants et 50 % de professionnels

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Deux parcours de M2 MOMC

- 1 parcours dédié à la formation classique
- 1 parcours dédié à la formation en alternance (agrée en apprentissage)

Jury composé de 50 % d'enseignants et 50 % de professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://impgt.univ-amu.fr/>

<https://formations.univ-amu.fr/ME5CDP-PRCDP5AA.html>

<http://impgt.univ-amu.fr/enquetes-linsertion>

<http://www.univ-amu.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31582/>